



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 26 novembre 2019

Réunion des ministres de l'Éducation du Conseil de l'Europe dans le cadre de la présidence française de l'Organisation

L'éducation à la citoyenneté à l'ère du numérique et la création d'un observatoire de l'enseignement de l'histoire de l'Europe à l'agenda de la réunion des ministres de l'Éducation du Conseil de l'Europe

La conférence des ministres de l'éducation clôt la série d'événements qui ont animé la présidence française du Conseil de l'Europe (17 mai-27 novembre 2019).

Présidée par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse de la France, et Marija Pejčinović Burić, secrétaire générale du Conseil de l'Europe, cette conférence interministérielle (54 pays) a eu pour enjeu l'adoption de deux textes qui portent sur l'éducation à la citoyenneté. La présidence française a voulu ainsi promouvoir l'égalité et le vivre ensemble, l'Europe qui rapproche et qui unit.

Partant du constat que la transformation numérique repose plus que jamais sur la maîtrise des données par les utilisateurs et la prise en compte des enjeux éthiques, les participants ont mis en lumière les politiques locales et les bonnes pratiques ainsi que les moyens à mettre en oeuvre pour former des citoyens responsables. Les ministres ont adopté une déclaration commune en faveur de l'éducation à la citoyenneté numérique, considérée comme une condition fondamentale à la construction de citoyens éclairés. Cette déclaration réaffirme l'importance des droits de l'homme et de la démocratie, expose les opportunités et les risques soulevés par les outils numériques.

Favoriser l'étude de l'histoire est une des missions majeures du Conseil de l'Europe. Face à la montée des nationalismes, la diffusion des fausses informations et la manipulation des faits historiques, il doit affirmer ses valeurs d'égalité, de tolérance, de partage et de vivre ensemble.

Dans ce contexte, alors que le Conseil de l'Europe célèbre son 70e anniversaire cette année, il convenait de renforcer le travail engagé, notamment autour de la convention culturelle européenne de 1954, à laquelle 50 Etats ont adhéré.

Le projet d'observatoire, initié par la France, dans le cadre de sa présidence du Conseil de l'Europe, a été au coeur des échanges de l'après-midi. Outil de réflexion neutre et apolitique, placé sous l'égide du Conseil de l'Europe, il favorisera l'émergence d'une conscience européenne commune au travers du dialogue et du partage d'expériences entre les pays. L'adoption par les États volontaires d'une déclaration d'intention politique est venue clore la réunion. Elle permet de lancer le travail technique de préfiguration de cet observatoire qui devrait voir le jour avant novembre 2020.

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

T 01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr
www.education.gouv.fr/presse
<https://twitter.com/EducationFrance>

Conseil de l'Europe

Estelle Steiner, Porte-parole/Attachée de presse,
T +33 3 88 41 33 35
+33 6 08 46 01 57